

Communiqué de presse Insee Hauts-de-France

En 2020, 51 400 entreprises ont été créées dans les Hauts-de-France, soit une augmentation de 5,4 % par rapport à 2019, contre 4,0 % au niveau national. Il s'agit de la 7^e plus forte hausse observée au niveau national. Malgré une chute des créations lors du premier confinement, un fort rebond est intervenu dès le mois de juin. Pour les deux tiers, il s'agit de micro-entreprises spécialisées dans les autres activités de poste et de courrier (+ 54 %) du secteur du transport et entreposage, en lien avec la crise sanitaire traversée. Au sein de la région, la hausse des créations d'entreprises est plus marquée dans les départements du Nord et du Pas-de-Calais. En 2020, les créateurs d'entreprises sont plus jeunes qu'en 2019 : 43 % ont moins de 30 ans, soit trois points de plus qu'en 2019.

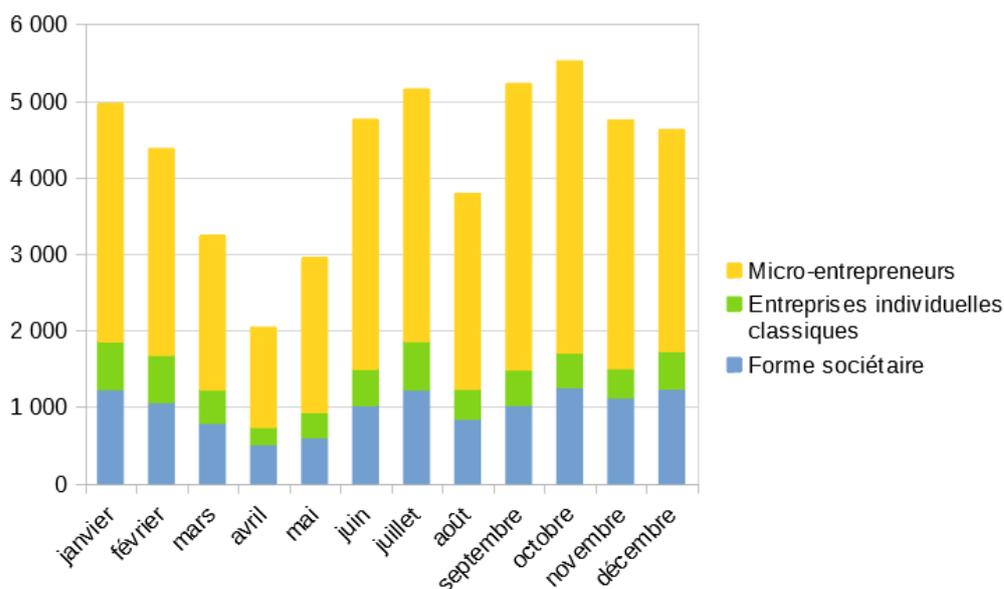
Plus de 51 000 entreprises créées en 2020

En 2020 dans les Hauts-de-France, 51 400 entreprises (*définitions*) ont été créées dans l'ensemble du secteur marchand non agricole, soit 2 600 créations de plus qu'en 2019. **C'est un nouveau record malgré le contexte économique rendu complexe par la crise sanitaire.** Ce dynamisme ne se traduit pas pour autant par une augmentation de l'emploi dans la région car dans le même temps des entreprises ont cessé leur activité. Ainsi, au 3^e trimestre 2020, l'emploi salarié reculait de 0,5 % sur un an.

En 2020, le volume de créations augmente ainsi de 5,4 % par rapport à 2019, contre 4,0 % au niveau national. Il s'agit de la 7^e plus forte hausse observée en France, derrière La Réunion (+ 19 %), Grand Est et Mayotte (+ 8 %), Normandie et Bourgogne-Franche-Comté (+ 7 %), et Centre-Val-de-Loire (+ 6 %). Si leur nombre chute dans les Hauts-de-France comme au niveau national lors du premier confinement, il repart à la hausse dès le début de l'été et finit l'année à un niveau élevé (*figure 1*). **Parmi les entreprises créées en 2020 dans les Hauts-de-France, 39 500 relèvent de la catégorie juridique des personnes physiques, soit 77 % du total.** Ce chiffre est en augmentation de 6,8 % par rapport à 2019, contre + 1,0 % pour les personnes morales.

Figure 1 : Un rebond des créations d'entreprises après le premier confinement

Nombre de créations d'entreprises dans les Hauts-de-France en 2020



Note de lecture : En juin 2020 dans les Hauts-de-France, 1 000 sociétés, 3 300 micro-entreprises et 500 entreprises individuelles classiques ont été créées.

Champ : Ensemble des activités marchandes non agricoles

Source : Insee, répertoire des entreprises et des établissements (Sirene)

Notre service presse est à votre disposition pour répondre à vos questions :

☎ 06 63 34 65 31 ✉ communication-hdf@insee.fr

Cette forte dynamique est portée par les micro-entrepreneurs (*définitions*) (*encadré 1*). **En 2020, 66 % des entreprises créées sont des micro-entreprises (65 % en France), soit quatre points de plus qu'en 2019.** Leur nombre augmente de 12 % entre 2019 et 2020 (+ 9 % en France). 11 % des créations en 2020 sont des entreprises individuelles classiques et les 23 % restant des sociétés (*définitions*). Parmi ces dernières, 56 % sont des sociétés par actions simplifiées (SAS) et 28 % des sociétés à responsabilité limitée (respectivement 76 % et 31 % des nouvelles immatriculations de sociétés en France) (*définitions*).

Forte augmentation des créations dans les activités de poste et de courrier

Le transport et entreposage est le secteur en plus forte augmentation, avec 6 300 créations en 2020 dans les Hauts-de-France, soit une hausse de 21 % par rapport à 2019 (+ 22 % en France). Comme au niveau national, ce secteur représente 12 % du total des créations d'entreprises en 2020, soit un point de plus qu'un an auparavant.

On peut émettre l'hypothèse que la crise sanitaire n'est pas étrangère à cette forte évolution. Ainsi, **la forte dynamique de ce secteur est due aux autres activités de poste et de courrier (figure 2), notamment la livraison à domicile,** dont les nouvelles immatriculations connaissent un pic à la fin du premier confinement en mai 2020, puis un second en novembre (+ 54 % entre 2019 et 2020) (*encadré 2*). Dans les Hauts-de-France, la quasi-totalité des entreprises créées en 2020 dont l'activité principale relève des autres activités de poste et de courrier sont le fait d'entrepreneurs individuels. Les créateurs de ces entreprises sont dans 89 % des cas des hommes et 71 % sont âgés de moins de 30 ans.

Le deuxième secteur contribuant le plus à la hausse des créations dans les Hauts-de-France est celui des activités immobilières, qui augmente de 14 % entre 2019 et 2020 (+ 10 % en France) grâce à 2 000 nouvelles entreprises en 2020. Près des deux tiers d'entre elles sont des agences immobilières (+ 30 % en un an).

Enfin, avec 9 900 créations, **le secteur du commerce enregistre la troisième plus forte augmentation dans les Hauts-de-France en 2020 : + 9,4 % par rapport à 2019** comme au niveau national. C'est également le secteur le plus représenté parmi les nouvelles entreprises : 19 % de l'ensemble des créations en 2020. **Cette hausse est notamment portée par les activités de vente à distance sur catalogue (+ 64 %),** et plus particulièrement sur catalogue spécialisé (+ 78 %) qui ont connu un fort pic lors du second confinement.

Figure 2 : Forte hausse des activités de poste et de courrier et de vente à distance sur catalogue

Nombre de créations par secteur dans les Hauts-de-France en 2020 et évolution par rapport à 2019

	Nombre de créations en 2020	Part dans le total des créations	Evolution 2020/2019 (en %)
Industrie	2 625	5,1	1,5
Construction	4 805	9,3	4,9
Commerce	9 911	19,3	9,4
<i>dont vente à distance sur catalogue</i>	2 588	5,0	63,6
Transport et entreposage	6 265	12,2	21,4
<i>dont autres activités de poste et de courrier</i>	5 542	10,8	53,9
Hébergement restauration	2 431	4,7	2,7
Information et communication	2 293	4,5	6,6
Activités financières et d'assurance	1 180	2,3	7,1
Activités immobilières	2 006	3,9	13,7
<i>dont agences immobilières</i>	1 237	2,4	29,8
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	9 768	19,0	1,4
Enseignement, santé humaine et action sociale	5 032	9,8	1,0
Autres activités de services aux ménages	5 122	10,0	-5,2
Ensemble	51438	100	5,4

Note de lecture : En 2020, 6 265 entreprises ont été créées dans le secteur du transport et entreposage, soit 21,4 % de plus qu'en 2019.

Champ : Ensemble des activités marchandes non agricoles

Source : Insee, répertoire des entreprises et des établissements (Sirene)

Notre service presse est à votre disposition pour répondre à vos questions :

 06 63 34 65 31  communication-hdf@insee.fr

Recul des autres activités de services aux ménages

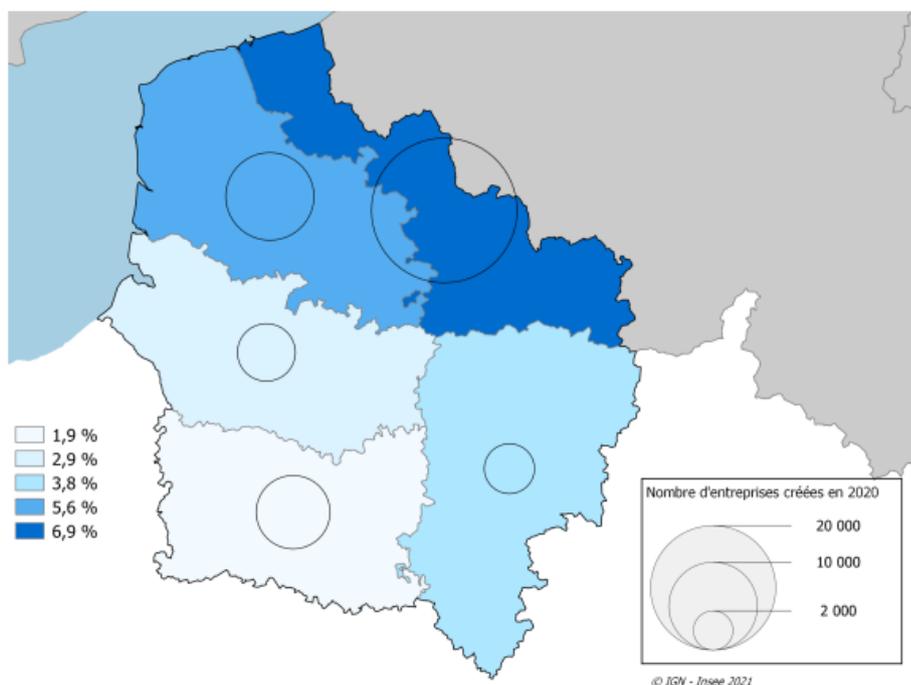
À l'inverse, avec un peu plus de 5 100 entreprises créées en 2020 dans les Hauts-de-France, **le secteur des autres activités de services aux ménages est en baisse de 5,2 % par rapport à 2019** (- 1,2 % en France). Il représente une création sur dix en 2020. C'est également le seul secteur (parmi les secteurs agrégés en 10 postes) dont les créations sont en baisse en 2020 dans les Hauts-de-France, tandis qu'au niveau national, les secteurs des activités spécialisées, scientifiques et techniques et de l'enseignement, santé humaine et action sociale diminuent également de respectivement 1,7 % et 3,7 % par rapport à 2019 (+ 1,4 % et + 1,0 % dans la région).

Une plus forte hausse des créations dans le Nord et le Pas-de-Calais

Au niveau départemental, la hausse des créations est portée par le département du Nord (figure 3) : 27 000 nouvelles entreprises ont été immatriculées en 2020, soit une hausse de 6,9 %. Le Pas-de-Calais affiche également une hausse supérieure à la moyenne régionale : + 5,6 % en 2020 par rapport à 2019, soit 0,2 point de plus qu'en région et 1,6 point de plus qu'en France. **Dans l'Oise, la Somme et l'Aisne, les créations augmentent plus faiblement qu'en moyenne régionale** (de respectivement 1,9 %, 2,9 % et 3,8 %).

Figure 3 : Une plus forte hausse des créations dans le Nord

Nombre de créations d'entreprises en 2020 et évolution par rapport à 2019 dans les Hauts-de-France



Note de lecture : En 2020, les créations d'entreprises sont en hausse de 6,9 % dans le Nord.

Champ : Ensemble des activités marchandes non agricoles

Source : Insee, répertoire des entreprises et des établissements (Sirene)

Les créateurs d'entreprises plus jeunes que l'année dernière

Les créateurs d'entreprises sont en moyenne plus jeunes en 2020 qu'en 2019. Ainsi, 4,7 % des nouveaux entrepreneurs « personnes physiques » ont moins de 20 ans dans la région (contre 4,4 % en France), soit un point de plus que l'année précédente. La part de moins de 30 ans est supérieure de trois points en 2020 par rapport à 2019 : 43 % des personnes physiques dans les Hauts-de-France contre 40 % un an auparavant (respectivement 41 % et 38 % en France). En 2020, comme en 2019, 37 % des créateurs d'entreprises sont des femmes, contre 39 % en France.

Notre service presse est à votre disposition pour répondre à vos questions :

☎ 06 63 34 65 31 ✉ communication-hdf@insee.fr

Encadré 1 : Correction de la répartition entre micro-entrepreneurs et entrepreneurs individuels classiques depuis 2015

L'Insee a identifié une erreur dans les statistiques des créations d'entreprises mensuelles, trimestrielles et annuelles diffusées depuis 2015. Elle porte sur la répartition des créations entre entreprises individuelles « classiques » et micro-entrepreneurs (*définitions*). Le volume total de créations d'entreprises et la répartition entre sociétés et entreprises individuelles ne sont en revanche pas affectés. **La très forte augmentation des créations d'entreprises depuis 2015 n'est également pas remise en cause.**

Cette erreur provient du traitement des demandes d'immatriculations des micro-entrepreneurs par certains centres de formalités des entreprises (CFE). À la suite de la transformation du régime du micro-entrepreneur par la loi Pinel du 18 juin 2014, de nouvelles obligations en matière d'immatriculation au registre du commerce et des sociétés pour les commerçants (RCS) ou au répertoire des métiers (RM) pour les artisans ont été imposées. Le nombre de CFE pouvant traiter les immatriculations de micro-entrepreneurs s'est donc accru. Cependant, les liasses déclaratives transmises à l'Insee par ces CFE pour alimenter les statistiques sur les créations d'entreprises n'étaient pas correctement renseignées, entraînant une classification erronée de certains micro-entrepreneurs comme entreprises individuelles « classiques » dans ces statistiques. Ce problème induit **une sous-estimation importante des créations de micro-entrepreneurs** depuis 5 ans, et, à l'inverse, **une surestimation importante des créations d'entreprises individuelles « classiques »**.

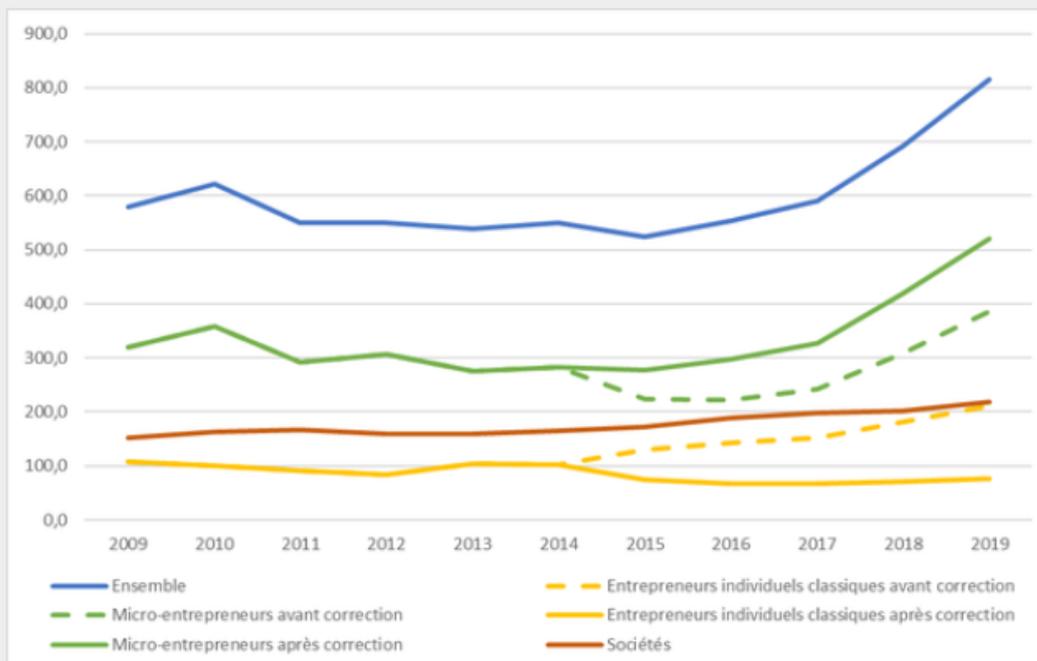
Pour l'année 2019, au niveau national, le nombre de créations de micro-entrepreneurs augmenterait de 386 000 avant correction à **520 000 après correction** (figure 4), tandis que le nombre d'entreprises individuelles classiques diminuerait d'autant, soit de 211 000 avant correction à 77 000 après correction.

Le nombre de créations de société reste quant à lui inchangé à 218 000. La proportion de micro-entrepreneurs dans l'ensemble des créations en 2019 serait donc de 64 % après correction au lieu de 47 % précédemment.

Des consignes ont d'ores et déjà été rappelées aux réseaux des CFE afin de corriger l'erreur d'identification des micro-entrepreneurs dans les liasses transmises à l'Insee pour les nouvelles immatriculations. Elles permettent d'assurer correctement le suivi des créations d'entreprises sous le régime du micro-entrepreneur depuis le début de l'année 2021. **En février 2021, la répartition entre entreprises individuelles classiques et micro-entrepreneurs a été modifiée dans les séries de créations d'entreprises depuis 2015. Au niveau national, les données mensuelles ont été diffusées avec le détail par secteur d'activité. Au niveau départemental, seul le total, tous secteurs confondus, est disponible.**

Figure 4 : Une sous-estimation importante des créations de micro-entrepreneurs depuis 2015

Créations d'entreprises entre 2009 et 2019 en France selon le type d'entreprise avant et après correction



Note de lecture : Après correction, 520 000 créations de micro-entrepreneurs ont eu lieu en France en 2019.

Champ : Ensemble des activités marchandes non agricoles

Source : Insee, répertoire des entreprises et des établissements (Sirene)

Notre service presse est à votre disposition pour répondre à vos questions :

06 63 34 65 31  communication-hdf@insee.fr

Encadré 2 : Créations d'entreprises et santé de l'économie

Le nombre de créations d'entreprises est en forte hausse en 2020. Ce boom est porté par les entreprises individuelles, notamment dans le secteur transport et entreposage, et plus particulièrement dans les **autres activités de poste et de courrier**. Dans ces activités, le nombre de créations est en essor depuis plusieurs années, mais s'est accéléré depuis la fin du premier confinement en mai 2020. Les nouvelles immatriculations se font principalement sous le régime du micro-entrepreneur (au niveau national, cf *encadré 1*) Concrètement, cela traduit une forte hausse du nombre de chauffeurs VTC et coursiers à vélo pendant la crise sanitaire. Pour ces créateurs, et notamment pour les jeunes, il s'agit là d'un moyen d'accéder à l'emploi malgré la crise sanitaire, ce qui explique que 43 % des créateurs d'entreprises individuelles aient moins de 30 ans, contre 40 % en 2019.

Définitions

Une **création d'entreprise** correspond à la mise en œuvre d'une nouvelle combinaison de facteurs de production avec pour restriction qu'aucune autre entreprise ne soit impliquée dans cet événement. Les créations d'entreprises sont en fait des créations d'unités légales. On parle néanmoins de créations d'entreprises en raison de la spécificité de la situation au moment de la création. En effet, au moment de son immatriculation, il n'est pas possible de déterminer si une unité légale est indépendante ou appartient à un groupe. Par défaut, au moment de la création, toute entité est donc indépendante et considérée comme une entreprise.

La statistique mensuelle des créations d'entreprises est constituée à partir des informations du Répertoire des entreprises et des établissements (REE), issu de Sirene. Les créations d'entreprises correspondent aux unités légales du répertoire Sirene qui enregistrent un début d'activité relevant de l'un des cas suivants : l'immatriculation d'une nouvelle unité légale avec création d'une nouvelle combinaison de facteurs de production ; le cas où l'entrepreneur redémarre une activité après une interruption de plus d'un an (il n'y a pas de nouvelle immatriculation mais reprise de l'ancien numéro Siren, en général pour un entrepreneur individuel) ; le cas où l'entrepreneur redémarre une activité après une interruption de moins d'un an, mais avec changement d'activité ; la reprise par une unité légale nouvellement immatriculée de tout ou partie des activités et facteurs de production d'une autre unité légale, lorsqu'il n'y a pas de continuité économique entre la situation du cédant et celle du reprenneur.

La statistique de créations d'entreprises couvre l'ensemble des activités marchandes hors agriculture.

Les **créations d'entreprises classiques** correspondent aux créations d'entreprises hors micro-entrepreneurs.

Un **micro-entrepreneur** bénéficie du régime de même nom (appelé auto-entrepreneur jusque 2014), qui offre des formalités de création d'entreprises allégées et un mode de calcul et de paiement simplifié des cotisations sociales et de l'impôt sur le revenu. Il s'applique aux entrepreneurs individuels qui en font la demande, sous certaines conditions.

Les **entreprises individuelles** sont les entreprises dont la personnalité morale n'est pas différente de la personnalité physique.

Les **entreprises individuelles classiques** désignent les entreprises individuelles hors micro-entrepreneurs.

Une **société** est une entité dotée d'une personnalité morale.

Une **société par actions simplifiée (SAS)** groupe des associés dont la responsabilité est limitée à leur apport personnel et qui ont la possibilité de disposer de prérogatives indépendantes de leur part de capital. La SAS est une société de capitaux, ce qui la rapproche de la société anonyme (SA).

Une **société à responsabilité limitée (SARL)** groupe des associés dont la responsabilité est limitée à leur apport personnel et dont les pouvoirs (droits de vote, droits sur les bénéfices...) sont proportionnels à la part du capital détenue.

Notre service presse est à votre disposition pour répondre à vos questions :

 06 63 34 65 31  communication-hdf@insee.fr

Pour en savoir plus

« Un nouveau record de créations d'entreprises en 2020 malgré la crise sanitaire », Insee Première n°1837, février 2021

« Micro-entrepreneurs immatriculés en 2018 : dans les transports, deux sur trois travaillent via une plateforme numérique », Insee Première n°1821, octobre 2020

« Les créateurs d'entreprises de 2018 : deux sur trois sont seuls à l'origine du projet de création », Insee Première n°1818, septembre 2020

« Les créations d'entreprises en 2019 : L'essor des immatriculations de micro-entrepreneurs se poursuit », Insee Première n°1790, janvier 2020

Statistiques de créations d'entreprises : Correction du partage entre micro-entrepreneurs et entrepreneurs individuels classiques [insee.fr](https://www.insee.fr)

« Démographie d'entreprises – Les créations d'entreprise à un niveau record – Bilan économique 2019 », Insee Conjoncture Hauts-de-France n°22, juin 2020

« Sursaut de l'activité au 3e trimestre 2020 - Note de conjoncture régionale – 3e trimestre 2020 », Insee Conjoncture Hauts-de-France, janvier 2021

Notre service presse est à votre disposition pour répondre à vos questions :

 **06 63 34 65 31**  **communication-hdf@insee.fr**